

LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

INFORMATION N°3

FOIX, le 3 février 2011

AUDIENCE du 31 janvier 2011

COMPTE RENDU

Comme cela l'avait été proposé lors de notre Assemblée Générale du 27 janvier, nous avons demandé une audience au DDFIP et il faut croire qu'il était en attente de cette demande puisque à peine le week - end passé nous étions convoqués lundi à 9H30.

La délégation était composée de Françoise LLUSCA, Jean – Paul BERTRAND et Pierre BONZOM. Les représentants de l'Administration étaient M. COEVOET et Mme JOUHANIN.

En préambule nous avons déposé la charte revendicative qui avait été adoptée à l'unanimité lors de notre Congrès Départemental :

MOTION REVENDICATIVE

Réunis en Congrès Départemental le 5 octobre 2010 et dans la continuité des actions entreprises, notre syndicat poursuivra sa lutte :

- Pour défendre les agents de l'Ariège confrontés quotidiennement aux aberrations d'une fusion dont le seul objectif est la suppression massive d'emplois.
- Pour préserver un réseau de proximité largement justifié par la configuration géographique de notre département.
- Pour garantir les missions et un service public de qualité au sein de la DGFIP.
- Pour dénoncer les conditions de travail des agents qui se dégradent un peu plus chaque jour du fait des suppressions d'emplois et des restructurations.

Nos représentants porteront aussi les revendications suivantes :

- L'arrêt de la R.G.P.P. et de son corollaire : la mobilité forcée.

./..

- Le maintien de toutes les missions exercées dans un cadre parfaitement défini et pérenne.
- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- Le maintien des principes de séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le comptable, afin de maintenir un contrôle efficient de l'ensemble des collectivités, hôpitaux et établissements publics locaux, dans un souci de bonne gestion des deniers publics.
- Le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens et des collectivités.
- Des applications informatiques fiables et performantes.
- Des moyens matériels adaptés aux exigences du public et des agents.
- Un recensement réel des tâches devant aboutir à la création des emplois statutaires, nécessaires à l'exercice des missions.

Pour porter « Haut et Fort » ces revendications

Le syndicat FO DGFIP appelle les agents de la DGFIP à rejoindre le syndicat libre et indépendant
« FORCE OUVRIERE »

Le DDFIP a répondu à la plupart de ces revendications en reprenant le même discours de circonstance sur la nécessité d'appliquer les consignes législatives et réglementaires. Et sur la plupart des thèmes abordés, un souci d'apaisement et de confiance dans l'avenir. Nous ne sommes pas dupes de ces beaux discours qui n'engagent que ceux qui veulent y croire. En substance :

- Aucune inquiétude sur l'avenir des services qui bien sûr sortent renforcé de la fusion...
- Le principe de séparation ordonnateur / comptable : nos inquiétudes sont infondées. Au contraire il est conforté par rapport au décret de 1962. Cela va de soit ...
- Les suppression d'emplois : elles ont été plus rigoureuses que prévues !: Il est fort dommageable que le fameux « outil de répartition des emplois » soit remis en cause et n'existe pas dans la filière fiscale. A F.O., nous avons toujours dénoncé cet outil, sa transformation ne nous affecte pas. Il n'a que trop justifié les emplois sacrifiés, cette année encore. De plus, le nouveau plan de performance va être négocié.
- Le réseau de proximité : aucun projet de suppression de Trésoreries en 2011, voir en 2012, mais la trésorerie de Luzenac – les Cabannes est sérieusement dans le collimateur.
- Pour les applications informatiques : Oui Hélios, Chorus et même Aglae connaissent quelques difficultés en ce début d'année, mais il faut faire le dos rond, tout va rentrer dans l'ordre. Pour Chorus, à titre d'exemple, la situation est bien meilleure que l'année dernière. Nos collègues qui chaque jour doivent en subir les aléas doivent rire jaune...
- Pour les moyens matériels, en effet sur ce plan là , la situation s'est améliorée on ne peut le nier avec la disparition des derniers « points noirs », mais cela ne fait pas oublier les conditions de travail vécues quotidiennement. Il faudra voir avec le temps. Enfin, nos collègues des services techniques qui ont été fortement mobilisés ces derniers mois au nouveau Centre des Finances Publiques de Pamiers pourront reprendre certains travaux suspendus ou pas encore commencés notamment à St Girons, Oust et au service des Domaines.

Certaines décisions prises récemment méritaient pour le moins des éclaircissements :

- Le changement d'un véhicule en fin d'année était devenu indispensable, dont acte...
- Par contre il n'a pas été possible de procéder au remplacement de certains micros, dans la mesure où la date du marché national était dépassée, leur coût aurait été prohibitif. Ces changements devraient intervenir dans les prochains mois, en attendant certains « rament... »

Après les difficultés et tous les problèmes parfois majeurs ressentis dans les postes et services, que nombres de participants à notre A.G du 27 janvier ont rappelés, nous avons demandé d'examiner le cas de la plupart des unités. Il serait trop long de retracer ici l'ensemble des situations qui sont variables : de l'acceptable à des cas graves, des problèmes récurrents et des solutions apportées trop rares. Le signal d'alarme que nous avons donné une fois encore est fort et clair. Nous avons été écoutés oui, entendus, c'est beaucoup moins sûr.

En toutes hypothèses, comme nous l'avons rappelé il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater que si l'effectif se rapproche un tant soit peu de ce qu'il devrait être, la situation peut être disons « supportable ». Dans le cas contraire, nous allons droit dans le mur, avec toutes les conséquences néfastes que cela a et peut avoir sur la vie personnelle et professionnelle de chacun.

Enfin, nous sommes revenus sur la précédente réunion du 30 avril 2010, où nous avons à la suite des visites de postes retracé l'ensemble des demandes formulées. Quelques unes ont trouvé une solutions, mais d'autres travaux et aménagements pourraient être réalisés dans les semaines qui viennent. Un nouveau recensement des besoins devrait être effectué sous peu.

Après ce tour d'horizon, la séance s'est achevée à 12H00.

En résumé, un discours idéologique et convenu de la part de la Direction sur de nombreux points, des réponses toujours dans le même sens, un certain autisme et des solutions concrètes à la marge.

Pour les représentants de FO DGFIP de l'Ariège, il va de soit, que nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une telle attitude. La situation est trop grave et trop tendue. S'il y a eu échange, aucun élément réellement positif n'en est ressorti. Pour la défense de tous les agents, nous saurons prendre nos responsabilités.

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à le

(signature)

➔ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu